

FICHE SANTÉ-SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Nom du produit : Enamel Pro®
Pâte à prophylaxie dentaire avec NaF

Nom de la compagnie : Premier Dental Products Company
1710 Romano Drive
Plymouth Meeting, PA 19462 USA

Tél : 610.239.6000

2. COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux : GLYCÉROL
CAS : 56-81-5
[Xi] R36/38

FLUORURE DE SODIUM
EINECS : 231-667-8 CAS : 7681-49-4
[T] R25; [-] R32; [Xi] R36/38

PHOSPHATE MONOACIDE DE SODIUM
[Xi] R36/38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux : Le contact avec des acides libère des gaz très toxiques. Irritant pour les yeux et la peau.

4. INFORMATION SUR LES PREMIERS SOINS

(SYMPTIONS)

Contact avec la peau : Une irritation peu sévère peut se manifester à la région de contact.

Contact avec les yeux : Une irritation et des rougeurs peuvent se manifester.

Ingestion : Une irritation de la gorge peut se manifester.

Inhalation : Une irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine peuvent se manifester.

(ACTION)

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact des yeux : Mettre les yeux sous l'eau courante pendant 15 minutes.

Ingestion : Se rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mode d'extinction : Un moyen adéquat d'extinction pour les matériaux environnants doit être utilisé .

Dangers à l'exposition : La combustion émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements protecteurs pour prévenir le contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES POUR LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Se référer à la section 8 de la fiche santé-sécurité pour des détails sur la protection personnelle.

Précautions environnementales : Ne pas jeter dans les égouts et les rivières.

Procédures de nettoyage : Laver les déversements avec de grandes quantités d'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Exigences de manipulation :

Éviter de faire la dispersion de la poussière dans l'air.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré.

8. CONTRÔLES À L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie :

S'assurer que l'aération est suffisante.

Protection respiratoire :

Appareil de protection respiratoire avec filtre à particule.

Protection des mains :

Gants de protection

Protection des yeux :

Lunettes de protection. S'assurer qu'un bain oculaire est à proximité.

Protection de la peau :

Vêtements protecteurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

Conditions à éviter : Chaleur

Matériaux à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux :

La combustion émet des fumées toxiques.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédients dangereux :

GLYCÉROL

IHL RAT LC50>4 mg/kg

ORL RAT LD50 12 600 mg/kg

SKN RBT LD50>10 000 mg/kg

FLUORURE DE SODIUM

ORL MUS LD50 57 mg/kg

ORL RAT LD50 52 mg/kg

SCU RAT LD50 175 mg/kg

Niveau d'exposition : Pour connaître les voies d'exposition et les symptômes correspondant, référez-vous à la section 4 de la fiche santé-sécurité .

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE**Ingrédients dangereux :**

GLYCÉROL
POISSON 96H LC50>100 100 mg/l
POISSON TÊTE DE BOULE 96H LC50 44 000 mg/l
POISSON ROUGE 96H LC50 5 000 mg/l

Persistance et dégradation :

Biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation :

Pas de potentiel de bioaccumulation.

Autres effets secondaires :

Ecotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

N.B. : Voir à la possible existence de règlements nationaux ou régionaux en ce qui concerne l'élimination.

14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT

ADR/RID

N° ONU : -

IMDG/IMO

IATA/ICAO

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Symboles de risque : Irritant



Expressions de risque : R32 : Le contact avec des acides libère des gaz très toxiques
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Note :

L'information réglementaire donnée ci-dessus indique seulement les principaux règlements applicables au produit décrit dans la fiche santé-sécurité. L'utilisateur doit comprendre qu'il est possible qu'il existe des clauses complétant ces règlements. Se référer aux règlements et clauses applicables locales, internationales et nationales.

16. AUTRES INFORMATIONS

Mentions de risques utilisées en s.2 : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R25 : Toxique si avalé.

R32 : Le contact avec des acides libères des gaz très toxiques.

Avis de non responsabilité légale : L'information ci-dessus est donnée en toute bonne foi et supposée être correcte, mais n'a pas de valeur inclusive et doit être utilisée comme guide. Cette compagnie ne pourra être tenue responsable de tout dommage résultant d'une manipulation ou d'un contact avec le produit.